

# Commune de BOULZICOURT



**Info n° 25**

**Été 2014**

**B I C**

## **BULLETIN d'Information Communale**

Le mot du Maire,



Notre structure de fonctionnement à peine installée, les premières réunions du conseil municipal et toutes les différentes commissions se sont réunies pour recenser les besoins afin d'établir des projets et trouver des solutions aux attentes de nos concitoyens.

Comme je vous l'avais déjà annoncé précédemment, ce sera encore une année d'efforts et d'attentisme budgétaire. Néanmoins, nous terminons l'aménagement de la nouvelle rue du « Rouge Biout » et nous continuons à poursuivre les petits travaux de réparations et d'entretien pour résoudre les petits problèmes qui nous paraissent désagréables au quotidien. Je remercie donc toutes les personnes qui ont répondu à la note citoyenne insérée dans le bulletin précédent pour nous signaler les anomalies et nuisances rencontrées à proximité de chez eux.

Pour 2014, nous prévoyons la réparation du pont Tisset. Nous étudions également dans la mesure de nos possibilités financières et des diverses subventions la rénovation de la rue du Bourelette et de la Voie de Donchery. Les travaux de rénovation de notre mairie suite au sinistre de 2012 se terminent, cela va nous permettre de travailler dans de meilleures conditions.

Les vacances arrivent et nos employés communaux vont s'attacher dès à présent à des travaux de maintenance du pôle scolaire afin d'assurer la rentrée au mieux pour les enseignants et les élèves.

A sa dernière réunion, le conseil d'administration du SIVU s'était opposé à la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, pour des problèmes de sécurité et d'organisation, étant donné que le surcoût représentera une somme de plus de 30 000 €. Mais après de nombreux échanges avec la direction des services départementaux, de l'éducation nationale, les parlementaires et les différents acteurs, nous sommes contraints et obligés de mettre en oeuvre cette réforme qui va probablement faire augmenter le montant des taxes communales. Cette réforme est néfaste pour notre commune, je pense que l'avenir nous donnera raison.

La saison estivale est arrivée, je vous souhaite de bonnes vacances et je vous donne rendez-vous pour ceux qui seront présents au 14 juillet ou en septembre.

Pascal MAUROY

### Pour joindre la mairie

54, rue de la République - 08410 Boulzicourt  
Tél. 03 24 32 72 72 - Fax. 03 24 32 76 93

E. mail : [mairie.boulzicourt@gmail.com](mailto:mairie.boulzicourt@gmail.com)  
Site internet : [www.boulzicourt.fr](http://www.boulzicourt.fr)

### Horaires d'été du secrétariat de mairie:

mois de juillet et août :

**Du lundi au vendredi**

**Le matin : 10h30 à 11h45 (horaires inchangés)**

**L'après-midi : 14h à 17h**

**les permanences des adjoints se feront sur rendez-vous.**

### **Les horaires d'été de notre agence postale restent inchangés .**

*Nous vous rappelons :*

*du lundi au vendredi de : 9h à 12h*

*et le samedi de : 9h30 à 12h.*



## Résumé des délibérations du Conseil Municipal

### Du 08 avril 2014

- Adoption du budget primitif principal 2014 :
  - les dépenses et recettes de fonctionnement s'équilibrent à 1 120 898,02 €
  - les dépenses et les recettes d'investissement s'équilibrent à 569 795,53 €
- Adoption du budget primitif de l'assainissement 2014 :
  - les dépenses et recettes d'exploitation s'équilibrent à 12 347,97 €
  - les dépenses et les recettes d'investissement s'équilibrent à 56 095,09 €
- Adoption du budget primitif du service des eaux 2014 :
  - les dépenses et recettes d'exploitation s'équilibrent à 574 188,29 €
  - les dépenses et les recettes d'investissement s'équilibrent à 66 091,22 €
- Présentation du Compte administratif 2013 du budget principal
  - un déficit d'investissement de 187 673,53 €
  - un excédent de fonctionnement de 485 229,55 €
 Compte tenu des restes à réaliser en dépenses de 8 522,00 € et en recettes attendues de 62 751,00 €, le Conseil municipal adopte le compte administratif 2013 du budget principal et décide d'inscrire :
  - au compte 001, un déficit d'investissement de 187 673,53 €
  - d'affecter au compte 1068 le montant de 133 444,53 €
  - au compte 002, un excédent de fonctionnement de 351 785,02 €.
- Présentation du Compte administratif 2013 du budget annexe du service de l'Eau.
 

Après avoir pris connaissance des résultats de clôture 2013 du budget annexe du service de l'Eau comme suit :

  - un excédent d'investissement de 17 991,22 €
  - un excédent d'exploitation de 454 988,29 €
- Présentation du Compte administratif 2013 du budget annexe du service de l'assainissement.
 

Après avoir pris connaissance des résultats de clôture 2013 du budget annexe du service de l'Assainissement comme suit :

  - un excédent d'investissement de 43 095,09 €
  - un excédent d'exploitation de 10 997,97 €
- Adoption du compte de gestion 2013 du budget principal dressé par le Trésorier et qui est en conformité avec le compte administratif 2013 établi par la Commune de Boulzicourt.
- Adoption du compte de gestion 2013 du budget annexe de l'Eau dressé par le Trésorier et qui est en conformité avec le compte administratif 2013 établi par la Commune de Boulzicourt.

- Adoption du compte de gestion 2013 du budget annexe de l'Assainissement dressé par le Trésorier et qui est en conformité avec le compte administratif 2013 établi par la Commune de Boulzicourt.

- Acceptation de l'avenant n°2 de l'entreprise de Façon Bois de La Francheville – Lot 2 - concernant les travaux de rénovation de la Mairie, suite à l'incendie. Ce dernier a pour objet d'arrêter le nouveau montant du marché qui passe à 7 049,16 € HT au lieu de 7 923,16 € HT montant initial du marché. L'assemblée délibérante autorise le Maire à le signer.

- Le Conseil Municipal demande que l'Etat prenne ses responsabilités sur le dossier des constructions irrégulières.

- Décision de fixer les taux d'imposition des taxes locales au titre de l'année 2014 comme suit :

- Taxe habitation 27,90 %
- Taxe foncière (Bâti) 25,06 %
- Taxe foncière (non bâti) 33,63 %

### Du 11 juin 2014

- Décision d'entériner la proposition de la Commission des Travaux pour l'attribution aux entreprises suivantes :

- Pont Tisset Place Centrale : Entreprise AEL de Boulzicourt,
- Menuiseries du logement communal Rue Eglise : Entreprise AEL de Boulzicourt.

Les crédits nécessaires ayant été inscrits au budget 2014.

- Acceptation de l'avenant n° 3 de l'entreprise de Façon Bois de La Francheville – Lot 2 - concernant les travaux de rénovation de la Mairie, suite à l'incendie. Ce dernier annule et remplace l'avenant n° 2 et arrête le nouveau montant du marché à 7 049,16 € HT au lieu de 7 923,16 € HT montant initial du marché (semblable à l'avenant n° 2). L'assemblée autorise le Maire à le signer.

- Le Maire explique à l'assemblée, qu'il convient de désigner 24 personnes pour la commission des impôts directs, suite au nouveau mandat (pour les communes de moins de 2000 habitants) ; seront désignés ensuite par les soins de la Direction Départementale des Finances publiques des Ardennes, 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants sur une liste de contribuables, en nombre double, dressée par le Conseil Municipal (soit les 24 personnes).

Le Conseil municipal désigne les personnes suivantes :

- Pascal MAUROY, Maire,
- Cyril HENRY
- Jean-Pierre VALET 1er Adjoint,
- Hubert DROUET
- Bernard LE CORRE 2ème Adjoint,
- J-Marie GAUDELET
- Hélène RICHART 3ème Adjoint,
- Michel RICHART
- Thierry GEORGES 4ème Adjoint,
- Vincent HERRAIZ
- Alain SCANDELLA, Conseiller municipal,

Reynal BONNAIRE  
 Nathalie PESSET, Conseillère Municipale,  
 Fabrice LEONARD  
 Jérôme GARDEUX, Conseiller Municipal,  
 J-François BAELDEN  
 Frédéric MENSER, Conseiller Municipal  
 Francis MENSER  
 Catherine ZANELLI, Conseillère Municipale  
 Bernard HUMBERT  
 Régine MAUROY, Conseillère Municipale,  
 Janick BELLOY  
 Julien PETITPAS, Conseiller Municipal.  
 Tony MARTIN

- Décision de créer un emploi de type « contrat aidé » au sein de la commune pour les services techniques, d'une durée d'un an à compter du 1<sup>er</sup> Août 2014 pour une durée hebdomadaire de 26 heures et d'inscrire les crédits nécessaires au budget 2014.

- Acceptation de faire distribuer les bulletins d'information de la Communauté de Communes des Crêtes préardennaises, pour la durée du mandat, par la Commune de Boulzicourt.

- Annulation de la délibération du 07/04/2014 relative à la composition de la commission d'appel d'offres non réglementaire à l'article 22 du Code des Marchés Publics ;

- Annulation de la délibération du 07/04/2014 relative à la composition de la commission d'appel d'offres non réglementaire à l'article 22 du Code des Marchés Publics ;

L'assemblée désigne 3 membres titulaires et 3 membres suppléants et compose par conséquent la commission d'appels d'offres comme suit/

Président : Pascal MAUROY, Maire, Président de la Commission,

Membres titulaires : Bernard LE CORRE – Jean-Pierre VALET – Thierry GEORGES

Membres suppléants : Julien PETITPAS – Alain CANDELLA – Didier CELLIER

- Décision des travaux de pose des bordures T2 au bâtiment technique communal.

Décision de renouveler le contrat aidé de type « contrats d'avenir » (de Monsieur CREPIN Matthieu) au sein de la commune pour les services techniques, d'une durée d'un an à compter du Premier Juillet 2014 pour une durée hebdomadaire de 35 heures et d'inscrire les crédits nécessaires au budget 2014.

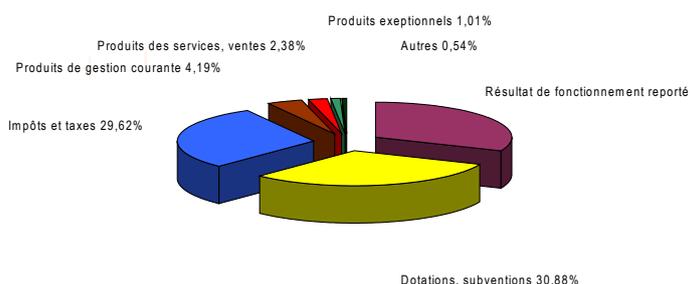
- Décision d'attribuer des subventions de fonctionnement en 2014, aux associations et au CCAS

- Acceptation d'aider le Comité d'entreprise de PSA dans le cadre de l'organisation d'une course à Boulzicourt, d'un montant de 150,00 €.

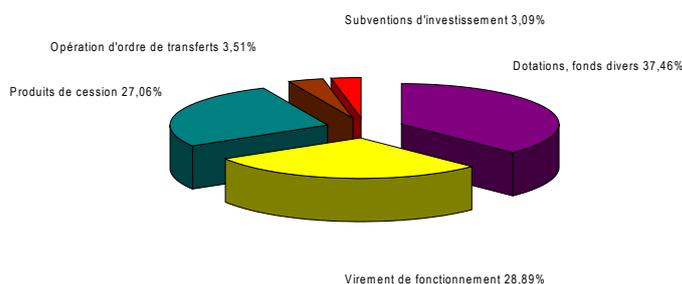
- Autorisation de la vente des parcelles de coupe 9A et 9B de la forêt communale de Boulzicourt.

## Budget primitif 2014

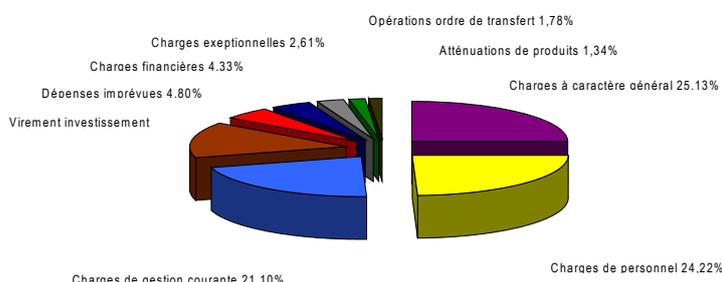
**Budget primitif 2014 en recettes de fonctionnement : 1 120 898,02 €**



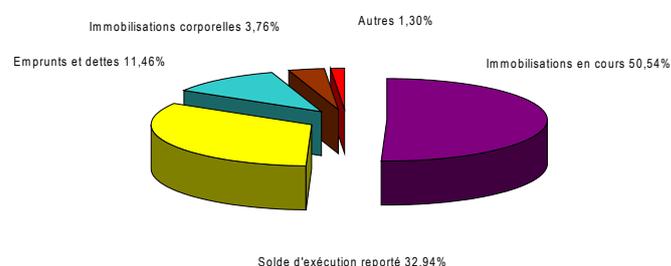
**Budget primitif 2014 en recettes d'investissement : 569 795,53 €**



**Budget primitif 2014 en dépenses de fonctionnement : 1 120 898,02 €**



**Budget primitif 2014 en dépenses d'investissement : 569 765,53 €**



# Etat Civil

## Naissances

Romane REGNIER (fille de Jonathan Régnier et de Manon Ponsinet)  
23 mai 2014

Mathias RUSE (fils de Nicolas Ruse et de Mélissa Pinori)  
23 mai 2014

Noé KOEBEL (fils de Thomas Koebel et de Stéphanie Davenne)  
26 mai 2014

## Décès

Juliette PREDHOMME épouse de Danièle Pollet à l'âge de 90 ans  
11 juin 2014

Ernest MOGENTALE époux de Pierrette Rossin à l'âge de 84 ans  
17 juin 2014

## Informations et règlements

### Extrait des arrêtés municipaux n°5-2014

- Il est formellement interdit de chasser sur la rivière «La Vence» et ses affluents sur l'ensemble du territoire de la Commune, pour des raisons de sécurité, vu la proximité des habitations, des terrains de jeux et de sports, des axes routiers et ferroviaires.

- Il est interdit de circuler dans le lit de la Vence soit à pieds ou en embarcation. L'autorisation de circuler dans la rivière est exclusivement et uniquement réservée à l'entretien des rives, pour des raisons de protection des nichées d'oiseaux, de canards sauvages ainsi que d'autres espèces et du respect de la propriété privée.



*A la mémoire de la mobilisation  
générale de la guerre 1914,  
à la demande de l'UNC*

**la sirène de la mairie retentira  
le 1<sup>er</sup> août à 16h**

La municipalité vous informe de la mise en vente d'un bâtiment communal rue Halbotine dont la mise à prix est fixé à 55 000€.

*S'adresser au secrétariat de Mairie.*

## Réglementation des feux de jardins

Le brûlage des déchets verts peut être à l'origine de troubles de voisinages générés par les odeurs et la fumée, il nuit à l'environnement et à la santé et peut-être la cause de propagation d'incendie.

En conséquence, il est interdit par la loi de programmation, relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement du 3 août 2009, de pratiquer le brûlage à l'air libre toute l'année en zone péri urbaine et rurale lorsqu'il existe pour la Commune ou le groupement de Communes un système de collecte et/ou une déchetterie.

## Nouveau rappel de l'arrêté Municipal du 16/05/2008

Plusieurs résidents nous ont fait part des gênes récentes provoquées par leur voisinage, nous vous rappelons que :  
Les travaux d'entretien, de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants:

- du lundi au vendredi: de 9h à 11h30 et de 14h à 19h
- les samedis: de 9h à 11h30 et de 14h à 18h
- les dimanches et jours fériés: de 9h30h à 11h30.

## L' affouage



Quelques lots sont encore disponibles pour les habitants de la Commune.

S'adresser au secrétariat de

## Centre de loisirs «Les Minots des Crêtes»

**pour les jeunes de 3 à 12 ans**

**du 7 juillet au 01 août 2013**

- du lundi au vendredi  
9h à 12h et de 14h à 17h
- Garderie de 8h à 9h et de 17h à 18h
- Possibilité de repas sur place

Pour tous renseignements:

*s'adresser à la directrice du périscolaire  
(au pôle scolaire):*

*Audrey Carlier 03 24 41 08 63*

Les personnes intéressées par la taille des arbres, peuvent contacter l'association d'arboriculture de Flize

*henri-lallouette@orange.fr*

## Réforme des rythmes scolaires

Pour se mettre en conformité avec la loi, l'organisation scolaire suivante a été retenue lors de la séance du SIVU du 10 juin 2014.

### Lundi, mardi, jeudi, vendredi :

- Activités scolaires de 9h à 12h et de 13h30 à 15h45
- Pause méridienne de 12h à 13h30
- Nouvelles activités périscolaires de 15h45 à 16h30.
- Transports scolaires à 16h30

### Mercredi :

- Activités scolaires de 9h à 12h
- Transports scolaires à 12h



La distribution des bacs de tri, pour remplacer les sacs en plastique bleus et jaunes, a commencé. La prochaine remise aura lieu le 5 juillet de 10h à 12h dans les ateliers communaux rue du Rouge Biout.



La nouvelle équipe du Conseil Municipal à l'ouvrage



Les traditions ne se perdent pas à Boulzicourt ! Au 1<sup>er</sup> mai, différents objets ont été substitués à leurs propriétaires, mais ils ont été rapportés le lendemain.



A la brocante, organisée par l'association des parents d'élèves, près d'un millier de visiteurs pour 250 exposants. Toujours des affaires à faire à Boulzicourt...

## Quelques évènements



La réunion du CCAS avec ses nouveaux membres:  
 P. Mauroy - F. Valet - T. Georges - D. Cellier - H. Richard - M. Gilmaire - G. Collen - F. Mauroy - L. Epifanie - R. Mauroy - J. Petitpas - J.P. Valet - B. Le Corre - M. Brossard - J.M. Gaudalet - M.J. Gaudalet - N. Bilet



Le grand circuit des Ardennes a traversé notre Commune.



La traditionnelle fête du village avec la participation de l'orchestre «Anthracite», les danses du Twirling club et les sosies de Michael Jackson et de Stromae.



## Fêtes et Cérémonies



le 18 juin, Alain Valet lit la lettre du général De Gaulle adressée aux Français.



Chants exécutés par la chorale des retraités de la MGEN



Les classes de CM1 et CM2 ont participé à la commémoration de l'appel du 18 juin



Après la cérémonie commémorant la victoire du 8 mai 1945 au monument aux morts, Michel Rémy s'est vu remettre la médaille de la reconnaissance de la nation et Gilles Renard, la médaille de l'UNC échelon bronze, des mains de leur président Alain Scandella.





Michèle Libotte, directrice du pôle scolaire accompagnée par des membres de l'association des anciens combattants ont encadré les enfants des classes de CM1 et CM2 pour visiter le musée de la grande guerre (1914/1918) à Meaux.



La restauration de la salle R. Daumal du 1<sup>er</sup> étage se poursuit.

## Divers



Beaucoup d'habitants étaient venus assister à une information animée par Céline Santerre, responsable du tri sélectif à la Communauté de Communes des Crêtes.

## Les travaux



Rue du Rouge Biout, les travaux de voirie se terminent



Depuis l'incendie de décembre 2012, notre salle d'honneur vient de retrouver sa splendeur .

## Le site de Saint-Ponce et la Poudrerie

Près de La Francheville, Saint-Ponce tire son nom d'une chapelle jadis située dans le voisinage. Ce terroir est nommé pour la 1<sup>ère</sup> fois dans une bulle du 15 décembre 1187 par le pape Grégoire XIII. Ce lieu dit supposait l'existence de la chapelle, mais celle-ci n'est mentionnée qu'en février 1223. Elle aurait été démolie entre 1696 et 1710 par décision de l'archevêque de Reims.

Non loin de cette chapelle, il y avait sur la Vence une chute d'eau dont la force motrice servit d'abord à un moulin appartenant, comme la rivière au seigneur local : Jean d'Apremont, seigneur de Mohon, propriétaire en 1552.

Après plusieurs cessions, Philippe Noël en devint propriétaire le 6 mars 1677. Etant commissaire des poudres, il aurait transformé le moulin en poudrerie.

Un arrêt du Conseil d'Etat du 2 mai 1777 prescrivit l'acquisition de la poudrerie pour le compte du Roi.

La poudrerie resta propriété de l'Etat jusqu'en 1798. Elle fut mise en vente comme bien national et adjugée le 28 mars 1798 à Pierre-Alexis-Joseph Poulain, propriétaire des forges de Boutancourt. Mais inutilisée pendant 3 ans, l'usine fut reprise par le gouvernement le 6 mai 1801.

La fabrication : Les 3 composants de la poudre étaient le salpêtre, le soufre et le charbon de bois.

Cette fabrication était très dangereuse et il y eut souvent des explosions avec décès d'ouvriers.

Vers la fin des années 1800, étant donné le nombre restreint d'ouvriers et l'insuffisance de la force motrice, le prix de revient de la poudre à St Ponce était jugé trop élevé. Envisagée déjà en 1892, la suppression de la poudrerie intervint définitivement en 1904.

Mise en vente le 22 février 1908, elle fut adjugée à la maison Lefort et Cie, propriétaire de la forge à Mohon et de nombreuses clouteries dans la région.

Après la fermeture définitive de cette entreprise, un lotissement pavillonnaire remplaça le site à partir des années 1990.

Jean-Claude RISSE (invité par le LAC)

# L'animation associative

## ont eu lieu



Spectacle Organisé par le LAC



Plus de 80 personnes ont assisté à 2 opérettes par la troupe «des délassés lyriques» Pascal Gennesseaux, bien connu du village, a joué un des plus importants rôles.



La remise des prix à l'école de pêche par le président Roger Houadec



Patrick Prévost, un président heureux du succès de cette manifestation



3 clubs, soit 75 participants au 18ème concours de l'amicale canine «Agility»



Ce lundi de pentecôte, le beau temps a été favorable au concours de pêche organisé par l'association «La truite de la Vence», contrairement à l'année précédente où il a dû être annulé pour des raisons de sécurité à cause du mauvais temps.



Invité par le LAC, le chœur de l'Abbaye de Signy a séduit largement son public



Dans une salle comble, le gala du club de danse, sous la présidence de Mme Doche s'est déroulé en liesse avec ses 5 monitrices et ses 55 participants.



Dans le cadre du programme «pour mieux vivre ensemble» organisé par les Crêtes Préardennaises, un film de Dany Boon «Rien à déclarer» a été projeté à la salle polyvalente.



Le 40<sup>ème</sup> prix de ECVB, des commerçants et artisans de Boulzicourt.  
Course de 87 km de Boulzicourt à St Marceau : 87km pour les catégories 1,2,3; 52 km pour les pass'cyclistes; 34 km pour les cadets et 23 km pour les minimes.

Catégorie «minimes»

1<sup>er</sup> Crépin Félicien UVC

2<sup>ème</sup> Gille Clément UC



Catégorie 1,2,3

1<sup>er</sup> Lotellerie Clément champion espoir 2006 cyclo-cross Paris Nice

2<sup>ème</sup> Simon Mathieu UV Aube

Le 40<sup>ème</sup> prix de l'ECVB, des commerçants et artisans de Boulzicourt.  
Course de Boulzicourt à St Marceau: 87 km pour les catégories 1,2,3 ; 52km pour les pass' cyclistes ; 34 km pour les cadets et 23 km pour les minimes.



L'école de foot de Boulzicourt et ses dirigeants ont fêté la fin de saison au stade samedi 21 juin 2014 sous un magnifique soleil.

Une quinzaine d'enfants de 6 à 12 ans ont participé à différents ateliers : tirs au but, tir de précision, tennis ballon, parcours d'obstacles chronométré, etc.



A l'issue de la matinée, Thierry Georges, adjoint au sport et Jérôme Gardeux, responsable de l'école de foot ont remis les récompenses aux enfants. A noter, le jeune Achille DECAT, licencié depuis 3 ans au club et en partance pour les Antilles (transfert ?) s'est vu offrir son maillot de la saison signé par tous ses copains.

Félicitations aux dirigeants pour cette belle initiative.

Jérôme Gardeux

# Agenda

## Fête Nationale 2014

### Dimanche 13 juillet, au stade:

- A partir de 19h, buvette et petite restauration
- à partir de 20h30, distribution de lampions
- 21h Finale de football sur grand écran
- de 21h à 22h30 animation musicale par Franck Houadec
- 22h30 à 23h15 défilé de la retraite aux flambeaux
- 23h15 feu d'artifice
- animation musicale par F. Houadec

### Lundi 14 juillet

- 10h45 rassemblement devant la mairie
- 11h départ du défilé et cérémonie aux monuments aux morts.
- 11h30 vin d'honneur au stade
- 12h petite restauration
- 13h, inscription au concours de boules, au stade
- 14h concours de boules (réservé aux habitants du village et aux invités de la municipalité)
- 14h15 concours de tir
- 14h30 Inscriptions pour le concours des vélos fleuris des mini-miss et misters
- 16h concours des vélos fleuris, des mini-miss et misters

Durant tout l'après-midi : jeux divers: jeux de quilles, baby foot géant (adultes et ados) et château gonflable (pour les petits).

La finale de la coupe du monde sera retransmise sur grand écran au stade.

\*La buvette et la petite restauration (barbecue, frites ...) seront servies par l'association des anciens combattants et l'école de foot.

**23<sup>ème</sup> Concours d'Attelage de Boulezicourt**

Entrée Gratuite Animations

Restoration sur place Exposants produits artisanaux

Amateur Elite - Amateur 1 - Club - Jeunes Chevaux

**19 & 20 Juillet 2014**

| Samedi 19 juillet |  | Dimanche 20 juillet |                 |
|-------------------|--|---------------------|-----------------|
| 10h               | Dressage   | 9h                  | Marathon        |
| 18h30             | Spectacle Equestre   | 14h                 | Maniabilité     |
| 20h               | Repas animé par le BAGAD ARDUINN (sur réservation au 02 24 25 61 76) | 17h                 | Remise des prix |

## Course Nature d'Enelle à BOULZICOURT

### Samedi 19 JUILLET 2014



#### COURSE NATURE

#### MARCHES BALISEES

DEPART 16H00  
13KM / 400D+

7 KM ET 13 KM  
ENTRE 8H30 ET 14H30



Venez nombreux marcher ou courir seul ou en groupe. Inscription et départ au pôle scolaire.

- Buvette
- Restauration

#### MARCHE NORDIQUE

DEPART 9H00 ... 13KM

## "L'Association "Loisirs, Art et Culture"

vous propose

VENDREDI 12 SEPTEMBRE à 20h30  
Salle municipale à BOULZICOURT

## Fun Jazz Trio

Jazz - Brésil - Manouche



Fun Jazz Trio est un trio de guitaristes issus de l'École de Musique du Pays Sedonais.

En formation depuis 7 ans, nous avons un répertoire instrumental et vocal orienté jazz Brésil (bossa nova, samba, choro...), avec quelques petites incursions dans le jazz plus standard et le manouche. (2 guitaristes cordes nylon dont une chanteuse + 1 guitariste cordes acier).

A notre programme des morceaux comme Take Five, la fille d'Ipanema, Orfeu Negro, Swing Gitano, Nuages etc...

A notre actif pas mal de concerts dans la Communauté de Communes du Pays Sedonais, à Charleville-Mézières, ainsi que des animations dans les cafés ou cafés-restaurants, brasseries, ainsi que des animations de marchés ou marchés couverts à Charleville, à la médiathèque de Sedan, à Launois sur Vence etc...

Nous sommes le seul groupe de musique brésilienne Ardennais.

Tarif: 5 euros, Adhérents LAC 4 euros, gratuit jusque 12 ans

Réservations 0324323202